COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2021 A 20H00

Nombre de conseillers : L'an deux mil vingt-et-un, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil

En exercice : 19 Municipal de la Commune d'ORGELET étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.

Votants: 15 Jean-Paul DUTHION, Maire.

Date de convocation : Présents : MM. DUTHION, PIERREL, CHATOT, LANIS, LIGIER, BRIDE,

09/12/2021 SALVI, GRONOWSKI, CHAMOUTON, BONNEVILLE, Mmes PANISSET,

CORON, BERTSCHY.

Absents excusés: Mmes REMACK (pouvoir à M. LIGIER), ROUSSEL (pouvoir

à Mme PANISSET), PONSOT, BOISSON. <u>Absentes :</u> Mmes MARON, LAAJELI.

Ont été désignés secrétaires de séance : Mme BERTSCHY et M. SALVI

Approbation du Procès-Verbal modifié de la réunion du 25 novembre 2021 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

• SYNDICATS:

- 1) Rapport sur le Prix et la Qualité du Service du SIERO de l'année 2020 : *Mme PONSOT donne pouvoir à Mme PANISSET* : approuvé à l'unanimité ;
- 2) SIDEC : approbation de conventions précisant les conditions d'interventions pour des travaux relevant du dispositif Elum et de l'effacement rural : approuvées à l'unanimité ;
- 3) Délégation de maîtrise d'ouvrage au SIDEC pour le Lotissement Les Longues Pièces : choix de la maîtrise d'œuvre : ce point est ajourné. Le choix sera proposé lors d'une prochaine réunion ;
- 4) Renouvellement de la mise à disposition d'un agent du service administratif pour assurer le secrétariat du SPERV : accepté à l'unanimité ;

• URBANISME - TRAVAUX :

- 5) Point sur la revitalisation du bourg centre :
- Brillat : opération approuvée à 15 voix Pour et 1 Abstention (M. CHAMOUTON),
- Tiers-Lieu : *M. BONNEVILLE se retire pour ce point de l'ordre du jour :* proposition de mandat au Maire pour trouver un accord amiable acceptée à l'unanimité ;
- 6) Modification du règlement du Lotissement Les Remparts : approuvée à l'unanimité ;
- 7) Convention de rétrocession de conduite AEP aux Etablissements HEBERT : approuvée à l'unanimité :

• FINANCES:

- 8) Tarifs communaux pour l'année 2022 : approuvés à l'unanimité ;
- 9) Demandes de subventions : approuvées à l'unanimité ;
- 10) Décisions modificatives :
- Budget annexe Eau : approuvées à l'unanimité,
- Budget Communal: approuvées à 15 voix Pour et 1 Abstention (M. BONNEVILLE);
- 11) Autorisation d'engager les crédits avant le vote des Budgets Primitifs 2022 : approuvée à l'unanimité :
- 12) Remboursement des frais de repas hors formations : approuvé à l'unanimité ;

• ADMINISTRATION GENERALE :

13) Hébergement du prologiciel E.Magnus de l'éditeur Berger-Levrault : approuvé à l'unanimité ;

- 14) Prolongation du bail de location précaire (dérogatoire) pour l'Atelier « La Fabrik » : approuvée à l'unanimité;
- 15) Dimanches du Maire pour l'année 2022 : avis favorable à l'unanimité ;
- 16) Demandes de subvention d'associations : ce point est ajourné. Il sera proposé lors d'une prochaine réunion ;
- 17) Point sur le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : les membres du Conseil Municipal prennent note des documents présentés à 15 voix Pour et 1 Abstention (M. BONNEVILLE) ;

18) Questions diverses.

- Déclarations d'intention d'aliéner,
- Information du Maire aux conseillers.

Affichage à la porte de la mairie Le 20 décembre 2021

